

**Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante**

 N° de rapport IPS13042380

 Concerne :  contrôle dans le cadre d'une vente  contrôle périodique

 Type d'habitation :  maison  appartement  autres :

Demandeur :

 Personne sur place : W code EAN de l'installation :

 Adresse de la visite : Rue de Mérode 273 à 1060 Bruxelles

 Date de visite : 23/01/2018 Date d'émission : 23/01/2018 Références client :

 Référentiel réglementaire : RGIE art.  271  275 bis et dérogations  271 bis  278

Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST INS E-11

**Description de l'installation visitée :**

 Tension d'utilisation : 
 3N400 V  3x230V  2x230V  1N400V

 Protection générale du branchement : 63 A

 Nombre de tableaux : 4 nombre de circuits terminaux : 33+7+6+6
**Contrôles par examen visuel, tests et mesures :**

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	<u>OK</u>		
Etat du matériel électrique installé	<u>OK</u>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<u>OK</u>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant résiduel par leur propre bouton de test			
Nota : différentiel <input checked="" type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	<u>OK</u>		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<u>OK</u>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<u>OK</u>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<u>OK</u>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	<u>OK</u>		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/11/1981 & dérogations	<u>OK</u>		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>&gt; 10</u> MΩ	<u>OK</u>		
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>&lt; 22</u> Ω	<u>OK</u>		

Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.

Manquements / Notes :


**Conclusion :**

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.
- L'installation électrique ~~est pas conforme~~ aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme agréé ~~en conformité~~  au terme de 18 mois après signature de l'acte de vérification.
- Les résultats de contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

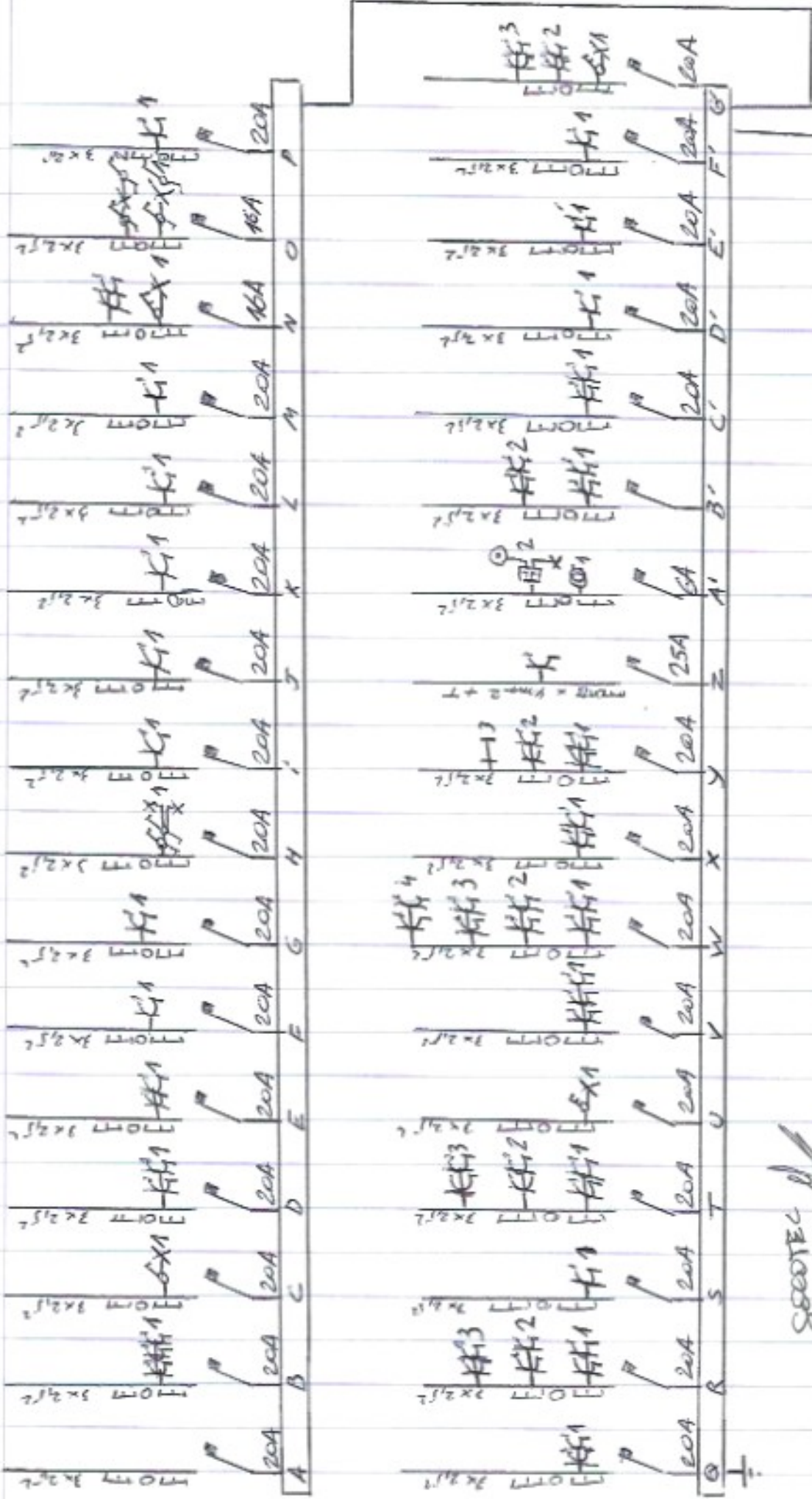
 Nom et visa de l'inspecteur :  
 Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL.

Nom et visa du demandeur pour réception :

RAP: SOCOTEC-E27316/0215 - 18

Ali Youfi  
Rue Marade 213  
1060 Bruxelles

Sous Sol

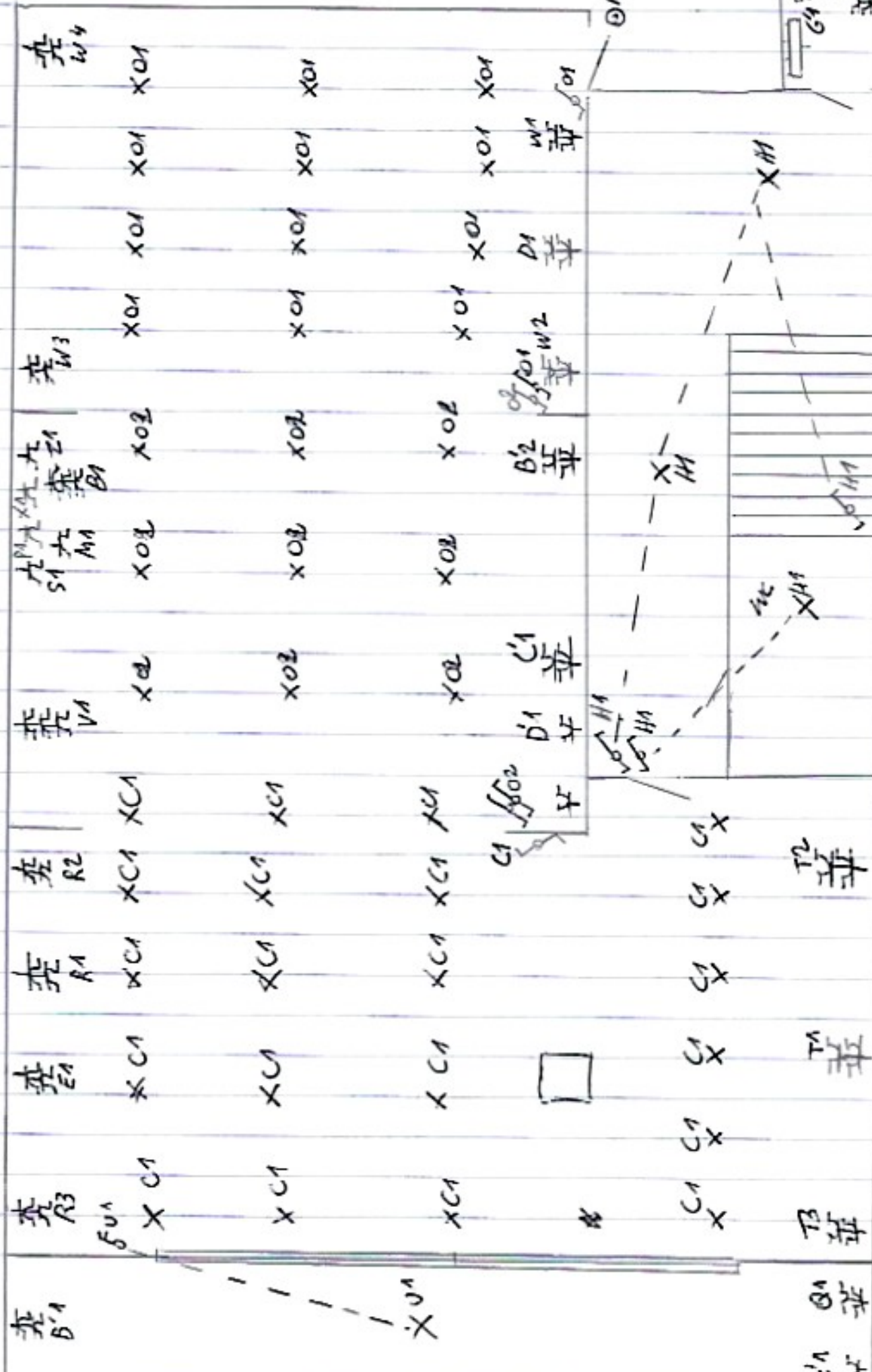


~~SOOTEK~~  
23/01/18

Ali Yousuf  
Rm. Mahalle 213  
No 60 BXL

SecoTEC  
23/10/18

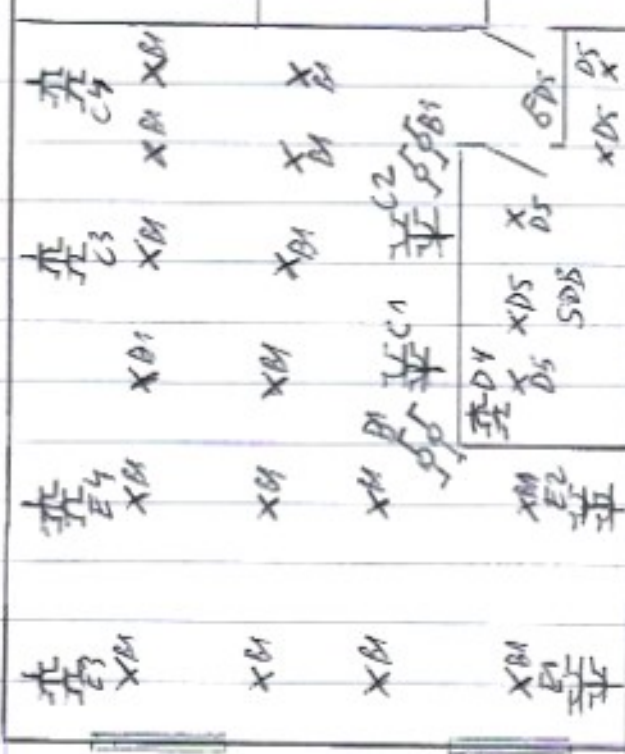
Sims - vol



G1, X61  
X62  
X63

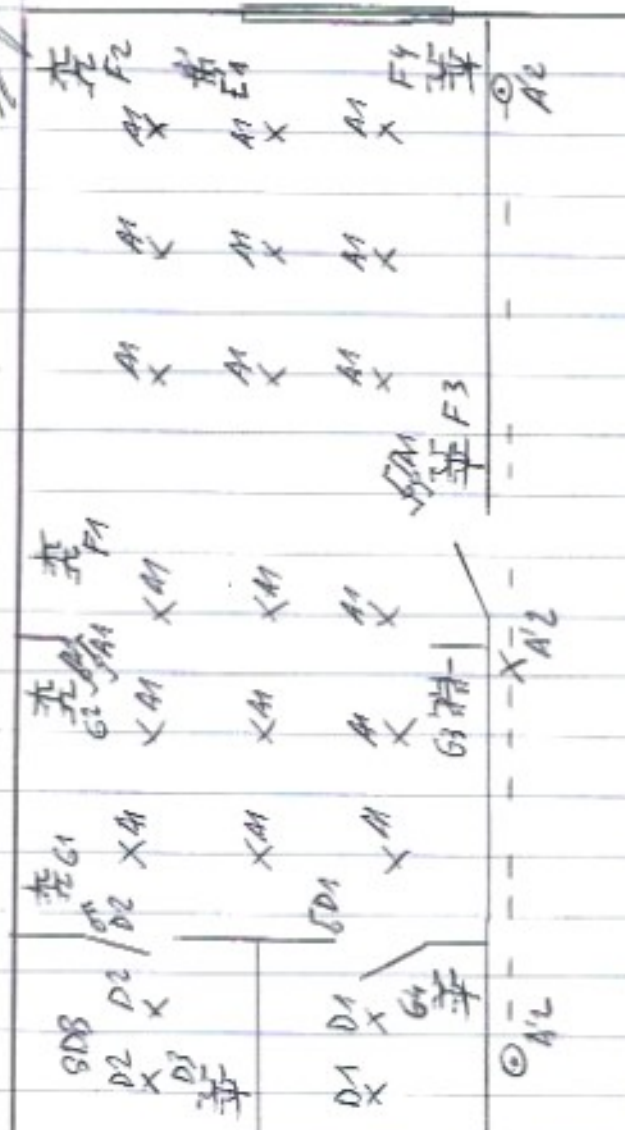
Ali Yousofi  
Rue Membre  
1060 BXL

EA3  
Rez chec Année



SOCOTEC  
23/04/18

Rez chec Année



XVB 3x10m + T

Ali Youngfi  
Rue Menade 203  
1060 BXL.

Etage 1

SCORE  
23/01/18

